

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Express

LES JUGES CONSTITUTIONNELS EN MISSION AU TOGO



Photo: DR

Après la clôture de sa tournée nationale, en février dernier à Libreville, la Cour constitutionnelle poursuit sa campagne de sensibilisation sur le processus électoral à l'extérieur du territoire national. En effet, en milieu de semaine, la vice-doyenne Louise Angue Edou et sa collègue Lucie Akalane, toutes deux juges constitutionnels, ont foulé le sol togolais. Après avoir sensibilisé les forces vives de la Nation sur les échéances électorales à venir, la "gardienne des lois" jette son dévolu sur la diaspora. Et ce, à quatre mois des élections générales à venir. L'arrivée des émissaires de la Cour constitutionnelle a d'ailleurs été confirmée par l'ambassade du Gabon au Togo. Les deux juges séjournent dans ce "pays frère" dans le cadre d'un séminaire destiné à la diaspora gabonaise résidant là-bas ainsi qu'au Ghana et au Bénin. À noter que des missions similaires ont été effectuées en Afrique du Sud, au Sénégal et au Maroc.

LE CRF FAVORABLE À L'IMPLICATION DES JEUNES



Photo: AEE

Récemment Yannick Leslie Mbina, président du Cercle de la République du futur (CRF), présentant son bilan au cours de ses cinq années d'existence, a invité d'autres écuries politiques à le rejoindre. Objectif : redéfinir les fondements de la construction d'un Gabon nouveau. Occasion pour ce dernier d'exhorter à s'impliquer pleinement en politique. Ce qui, d'après lui, va favoriser le renouvellement de la classe politique gabonaise. Le leader de cette chapelle est d'avis que depuis la création du CRF, en 2018, le parti a évolué malgré les embûches. Aussi ses militants et lui comptent bien jouer leur partition dans l'essor de la démocratie gabonaise. Par ailleurs, le président du CRF a saisi la balle au bond pour interpeller les états-majors tant de la majorité que de l'opposition pour leur demander de faire confiance aux jeunes. Une condition, selon lui, permettant d'assurer l'avenir politique du Gabon.

YFI et AEE

Révision de la constitution : l'opposition y a bien participé !

Juste KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

L'OPPOSITION aura contribué de manière significative, à travers la concertation politique qui s'est déroulée du 13 au 23 février dernier, à Libreville, à la révision de la constitution. Plusieurs propositions émanant de ce camp ont, en effet, reçu l'aval des représentants de la majorité, et ont été actées par le Parlement, réuni en congrès. C'est ce qu'a laissé entendre le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, jeudi dernier, au palais Léon-Mba, au cours du congrès du Parlement. Au nombre de ces propositions figurent, entre autres, la désignation des membres des bureaux des Conseils locaux à la proportionnelle, en cohérence avec l'élection des conseillers locaux. La réduction de 20 à 10 millions de nos francs de la caution à la présidentielle ; le passage de 500 000 à 350 000



Photo: DR

Phase de la récente concertation politique.

FCFA de la caution aux élections législatives et sénatoriales, le maintien du statu quo pour le financement des campagnes électorales, le passage de 40 à 35 ans révolus de l'âge d'éligibilité pour l'élection des sénateurs. De même, les représentants de l'opposition ont également obtenu un accord de principe sur les mesures d'apaisement (indemnisation des victimes des incidents d'août 2016, retour des exilés, etc.), l'achèvement

du chantier de l'introduction de la biométrie dans le processus électoral, le passage du délai d'enrôlement de 45 à 30 jours. La nomination de manière équitable, par le président de la République, des sénateurs de la majorité et de l'opposition, l'inscription des primo électeurs en tous lieux du territoire national, etc. Autant de recommandations qui, a indiqué le Premier ministre, seront transcrites dans l'ordonnancement juridique.

Entre nous soit dit :

Moutouki et bouroubou l'opposition doit se réinventer !

Teddy OSSEY

IL est un aphorisme bien établi et si communément répandu qui affirme que chaque peuple mérite ses dirigeants. Alors, à la suite de cette maxime nous avons à nous interroger de ce qui en est du statut des oppositions. Nous voulons vous dire ici combien grande est notre désolation. Oui ! Nous sommes si dévastés que nous nous tournons vers le bon Dieu pour lui demander de quelle outrance ou blasphème le peuple gabonais s'est-il rendu coupable pour mériter pareille opposition ? Notre conscience meurtrie et consternée en est à regretter Agondjo Okawe, Mba Abessole, Jules Bourdès Ogouliguendé, Pierre Mamboundou et bien d'autres encore.

Aujourd'hui, il ne nous est servi que du dérisoire ubuesque et du futile navrant. D'ordinaire, nous ne sommes jamais si sentencieux. Mais il faut reconnaître que certaines situations nous contraignent à moins d'indulgence, quand et surtout leurs auteurs ont la prétention d'avoir un destin pour le Gabon. Comment être conciliant lorsque l'on a vu cette kyrielle hétéroclite avide de sensation parce que dépourvue de consistance vouloir se repaître d'un simple fait à l'évidence incontestable le monter en épingle en le travestissant hors contexte ?

Et quand le premier de cordée dans cette croisade de la honte et du ridicule n'est nul autre que l'éjecté de la vice-présidence de la République. Mag'mouss ne digèrera pas de sitôt le kevazingo gate. D'évidence, plus aucun doute n'est permis. La contrition est consommée et pour ceux qui veulent encore y croire, il est plus qu'urgent de se soumettre à la mortification. Et comme si cela ne suffisait pas, voilà que depuis Paris, et sur les plateaux de TV5 toujours si prompt à offrir son audience à tous ceux-là qui aiment s'entendre parler mais qui en réalité non absolument rien à dire. Et ce n'est pas la dernière interview accordée sur ce médium au leader du Rassemblement pour la patrie et la modernité qui nous ferait mentir. Comme à son habitude, Alexandre Barro Chambrier a récité son bréviaire fait de poncifs éculés et de certitudes lunatiques. Et plus surprenant, le gaillard aura été impayable jusqu'au bout, quand il annonce qu'il ne se déclarera candidat qu'une fois que le président de la République l'aura fait et plus inénarrable encore, il est favorable à une candidature unique de l'opposition. Cela vous dit l'extrême conviction de même que l'inébranlable détermination du bonhomme. Le peuple appréciera. Bassé !